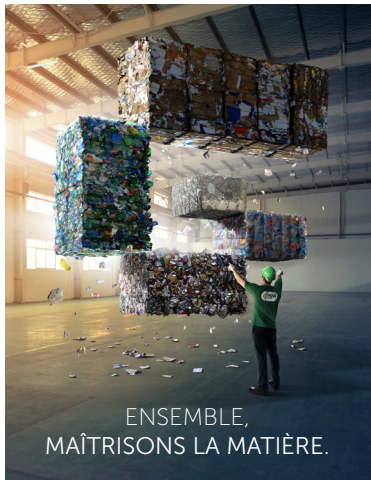




BIODÉCHETS, DE L'ASSIETTE À L'ASSIETTE

Les biodéchets de la restauration représentent un gisement de plus d'un million de tonnes par an. La collecte des déchets organiques est une obligation réglementaire pour les professionnels de la restauration et de la distribution alimentaire. C'est surtout, via son intégration dans la production de compost normé, alternative aux engrais chimiques, une solution pour mieux nourrir la terre et protéger l'environnement.

La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 (dite « loi Grenelle II »), rend obligatoire la mise en place d'une collecte sélective en vue de la valorisation des déchets pour les producteurs ou détenteurs de déchets organiques (restaurants de grande taille, cantines, grande distribution...). Ces derniers sont tenus d'en assurer le tri à la source en vue de leur valorisation organique. Le tri et la valorisation des déchets est aujourd'hui un geste écocitoyen.

Des solutions clé en main

Le groupe Péna propose des solutions personnalisées en fonction du métier de bouche concerné : une gestion éco-responsable des déchets pour les restaurateurs, traiteurs, hôtels et café, bars, restauration collective... dans le respect des normes d'hygiène propres à la restauration. Les contenants, adaptés au volume de déchets émis, sont mis à disposition et désinfectés lors de chaque rotation. L'objectif est de valoriser les biodéchets pour produire de l'amendement organique (fertilisant venant enrichir les sols) idéal

pour la culture des céréales, vignes et autres cultures maraîchères. Ces derniers fourniront alors des denrées de qualité aux restaurateurs tout en limitant le recours aux engrais chimiques.

Une économie circulaire locale

L'économie circulaire donne une place toute particulière au déchet. Il n'est plus seulement un problème à traiter mais devient une ressource; en voici un exemple parfait avec les biodéchets.

Au sein du groupe Péna, chaque année, plus de 40.000 tonnes de déchets verts et autres déchets fermentescibles entrent sur le site girondin de Saint Jean d'Ilac pour y être transformés en compost normé. L'hygiénisation du compost ADONIS est assurée par un procédé industriel en enceinte close, dans des tunnels de fermentation grâce à une montée en température maîtrisée à plus de 74°C.

Le compost, ou amendement organique, est une solution naturelle pour "nourrir la terre" dans le respect de l'environnement.



Optimiser le recyclage des OM

Le nouveau bâtiment AROM (Aire de Recyclage des Ordures Ménagères) vient de prendre place sur le site du groupe Péna sur la commune de Saint Jean d'Ilac (33). D'une surface de plus de 200m², il permettra d'accroître les quantités d'ordures ménagères à recycler dont la partie fermentescible sert à produire le compost normé ADONIS.

A PROPOS DU GROUPE PÉNA



Marc Péna
PDG du
Groupe Péna

Le groupe Péna a la conviction que tous les déchets peuvent être collectés et recyclés en minimisant l'empreinte environnementale et convertis en matières utilisables afin de réduire les prélèvements en matières primaires.

Les actions de nos équipes s'inscrivent dans la volonté d'une diminution de l'impact de l'humanité sur l'environnement. Des femmes et des hommes motivés pour inscrire positivement notre action de recyclage de tous les déchets dans l'amélioration des relations entre l'Homme et la Nature.

Depuis plus de 60 ans, les entreprises du groupe Péna ont su rester pionnières dans le domaine du recyclage de déchets comme dans leur approche environnementale. Chaque jour, c'est plus de 1.500 tonnes de déchets qui trouvent une seconde vie. Industriels ou ménagers, dangereux ou non dangereux, nos déchets sont collectés et recyclés pour réduire au maximum leur impact sur notre planète.

Nos taux de recyclage atteignent 85% pour les ordures ménagères et 90% pour les autres types de déchets.

Le groupe Péna garde pour objectif de maximiser (techniquement et économiquement) le recyclage.

LE GROUPE PÉNA EN CHIFFRES :

- 200 collaborateurs
- 8 sites classées ICPE dont 4 déchèteries professionnelles réparties sur le grand Sud-Ouest
- 2 sites à l'international : en Tunisie et en Guyane française
- 1.500 tonnes de déchets traités par jour
- 324.000 tonnes de matière première produite par an
- Certifications au sein de groupe Péna: ISO 14001, MASE, Weelabex...

Plus d'informations sur le groupe Péna et nos technologies de recyclage :

[Dossier de presse](#)



Contact presse

Groupe Péna
26 chemin de la Poudrière
33700 MÉRIGNAC

Tél. 05 56 34 32 30
contact@groupepena.fr

Marjorie BIFFIGER
Responsable marketing et
communication

Tél. 05 57 97 76 08
marjorie.biffiger@groupepena.fr